www.terredes2caps.fr

Trait 2 Caps

Le **JOURNAL D'INFORMATION** de la Communauté de Communes de **LA TERRE DES 2 CAPS**

Echange, partage, convivialité, dans le tiers-lieu de La terre des 2 caps !

DOSSIER SPÉCIAL TIERS-LIEU L'INTERM@DE

p 14

Ouverture prévue en 2024

n°15
Décembre 2023

SOMMAIRE

ACTU' ÉCO | 3

Terre d'entrepreneurs

LA TERRE DES 2 CAPS AGIT DURABLEMENT | 8

Stop aux lingettes dans les toilettes, des travaux à la station d'épuration d'Audresselles : point d'étape, tout savoir sur la mobilité du territoire...

AU COEUR DES SERVICES | 18

Coup de projecteur sur l'offre de services Petite Enfance du territoire

COUP DE COEUR | 23

Rencontre avec Juliane, qui met à l'honneur l'artisanat local dans sa savonnerie à Beuvrequen

TOURISME | 24

Se divertir avec l'application mobile Totemus, mettre en lumière l'atelier de vitrail Duchaud à Ambleteuse...

LE MOT... DU PRÉSIDENT

En cette fin d'année 2023, je suis ravi de vous partager ce nouveau journal des habitants retraçant les projets élaborés par nos services sur la seconde partie de l'année.

C'est avec joie que je vous invite à feuilleter les pages de cette édition, qui mettent en lumière « l'interm@de », le tiers-lieu de La terre des 2 caps qui ouvrira au printemps 2024. Ce lieu de vie, d'échange et de partage vous proposera de nombreux services de proximité existants et en déploiera de nouveaux afin de correspondre à vos besoins du quotidien.

La mobilité sera également un projet phare de 2024, pour lequel le conseil communautaire a approuvé le schéma directeur cyclable. Cette ligne directrice nous permettra de concrétiser un maillage territorial à court, moyen et long terme en faveur des mobilités actives. Il s'agira d'adapter et prendre en considération les besoins de tous les acteurs pour mener à bien ce projet qui nous le savons, toutes et tous, ne se fera pas en un jour.

J'en profite enfin pour vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, de très belles fêtes de fin d'année. Ces moments précieux, en famille, entre amis, font notre richesse, je vous souhaite qu'ils soient des meilleurs. D'ores et déjà je vous adresse mes meilleurs voeux pour l'année à venir sur La terre des 2 caps.

Francis BOUCLET

Président
de la communauté de communes
de La terre des 2 caps

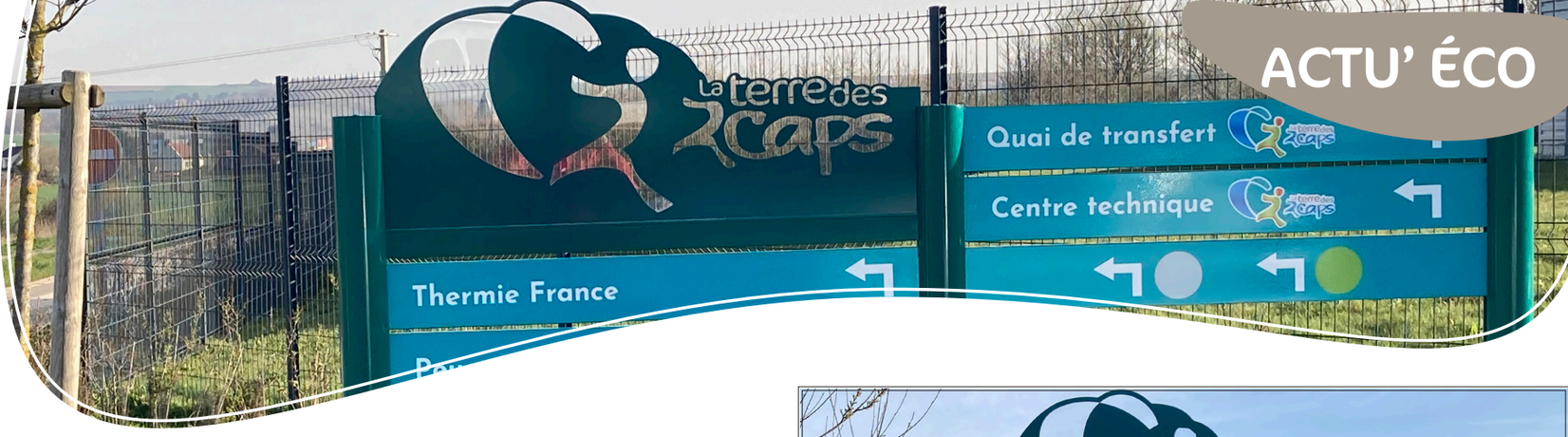

Nouvelle signalétique sur le Parc d'Activités des 2 caps

L'ensemble de la signalétique du Parc d'activités des 2 caps a été changée pour une meilleure harmonisation en adéquation avec les nouvelles installations. D'ici quelques années, l'accessibilité du parc d'activités en passant par la déchèterie de La terre des 2 caps sera également modifiée. Tous les totems en entrée et sortie des zones d'activités du territoire ont également fait peau neuve.

Viabilisation de la zone de Locquinghen Réty

D'une superficie totale de 9 500m², la zone d'activité de Locquinghen-Réty se prépare à accueillir de nouvelles activités artisanales, industrielles ou commerciales. Le permis d'aménager a en effet été déposé en cette fin d'année. Les parcelles seront commercialisées fin 2024.

CONTACT

Vous êtes une entreprise ?
Un porteur de projet ?
Contactez le service Développement qui saura vous aiguiller !
developpement@terredes2caps.com

Regard sur ...

SM Menuiserie 13 ans déjà et un showroom sur la zone de la Maie à Rinxent

Installée depuis mars 2023 sur la zone de la Maie à Rinxent, la société SM Menuiserie s'est fait une clientèle sur le territoire jusqu'à la côte littorale de Oye Plage à Neufchâtel-Hardelot.

Les débuts remontent treize années en arrière, lorsque Mickaël Sagnier et son épouse décident de s'installer à leur compte. L'entreprise experte dans la fermeture et la protection solaire pour les particuliers et les professionnels *(hôtels, restaurants…)* travaille avec plusieurs marques spécialisées afin d'offrir aux clients des produits répondant à une qualité supérieure (Winsol, Sectio Teck pour les portails et clôtures, Proferm pour les menuiseries, Filtersun pour les stores intérieurs et moustiquaires…). L'artisan menuisier certifié RGE souhaite garder l'esprit familial de son entreprise, mais n'exclut pas d'agrandir d'ici quelques années !

Le showroom est ouvert du lundi au jeudi 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi matin de 9h à 12h et sur rendez-vous uniquement le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Contact
03 21 91 57 04
smmenuiserie@orange.fr
www.smmenuiserie.fr

L'entreprise Toupet s'installera en 2024 sur le Parc d'Activités des 2 caps

Les pompes funèbres Toupet-Sotty arriveront sur le Parc d'activités des 2 caps début 2024. Le nouveau bâtiment comprendra six salons funéraires, une salle de cérémonie ainsi qu'une autre salle aménagée afin que les familles puissent se retrouver après les obsèques.

Les Ateliers Relais un tremplin pour les entrepreneurs

BLOOP COMMUNICATION

Arrivé en décembre 2018 au sein des Ateliers Relais de Marquise, la société Bloop Communication spécialisée dans la communication *(projets de conception graphique, création de site internet, supports de publicité, goodies d'entreprise…)* intégrera le parc d'activités des 2 caps en cette fin d'année. Les bureaux seront situés en face de l'entreprise Baron, rue du Néolithique à Marquise.

Contact : Thibaut Lefevre et Jack Fourcroy
bonjour@bloop-communication.fr - 07 50 34 50 24 ou 06 75 35 25 04

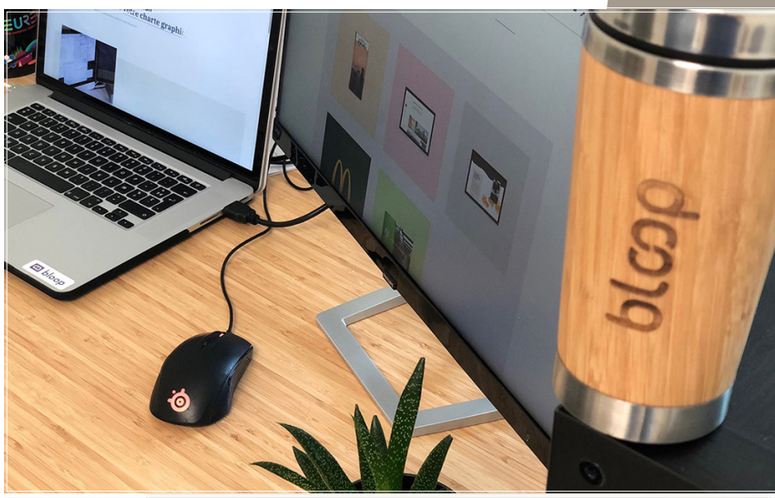

ILS EN PARLENT !

« Les Ateliers Relais ont été un très bon tremplin pour le développement de notre agence grâce à un lieu de travail accessible, fiable et sécurisé. Nous avons été conquis par la zone et les nombreux avantages qu'elles peut offrir et avons décidé de s'installer définitivement sur celle-ci. » Thibaut

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

ATELIERS RELAIS

VOUS ÊTES CREATEUR D'ENTREPRISE ?

VOUS RECHERCHEZ UN LOCAL PROFESSIONNEL ?

La terre des 2 caps a la solution pour lancer ou développer votre entreprise !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS PROPOSE UNE LOCATION DE BUREAU OU D'ATELIER DANS LE CADRE DE LA CRÉATION OU DU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE SUR NOTRE TERRITOIRE.

Des bureaux de 12 m² à 26 m²
Des ateliers de 148m² à 166m²

Une réussite garantie

PRÊT À DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE À PETIT PRIX ?

Les Ateliers Relais permettent aux entreprises de débuter ou renforcer leur activité dans des locaux spacieux et modernes à des prix très compétitifs.

Cet ensemble immobilier accueille des entreprises artisanales, industrielles et commerciales.

Pour en savoir plus, consultez notre site web
www.terredes2caps.fr

Pour toute question, contactez-nous !
03.21.87.57.57
developpement@terredes2caps.com

Les jeunes soutenus dans leurs projets par le CLAP et la BGE

Le Comité Local d'Aide aux Projets des jeunes (CLAP) financé par la région Hauts-de-France, la Communauté d'agglomération du Boulonnais ainsi que les communautés de communes de Desvres-Samer et de La terre des 2 caps et animé par l'AMIE du Boulonnais, accompagne les jeunes de 16 à 30 ans dans leur projet de création d'entreprise. Ce dispositif d'accompagnement et d'aide au financement de projets initiés par des jeunes a pour objectif de favoriser l'émergence de leurs projets à caractère social, culturel, économique… l'aide octroyée peut à la fois être financière et/ou technique.

Pour connaître les modalités ou toute demande d'information, contactez l'Amie du Boulonnais (10, Allée Méhul 62200 - Boulogne-sur-Mer) - 03 21 30 36 22 – www.amieduboulonnais.fr.

BGE accompagne également les projets de création d'entreprise ou de développement d'activité. L'organisme propose également des formations en adéquation avec les projets.

Renseignez-vous au 03 21 87 43 00 ou par mail à accueil@bgelittoralopale.com - www.bgelittoralopale.com

BGE LITTORAL OPALE
Appui aux entrepreneurs

La terre des 2 caps représentée au salon Coteo

Chaque année, la communauté de communes participe au salon Entreprises et Territoires organisée par l'agence COTEO à Calais. L'occasion de faire connaître et montrer l'attractivité entrepreneuriale du Parc d'activités des 2 caps et des zones d'activité du territoire, mais également de lier des contacts avec des entreprises et des porteurs de projet d'horizons variés.

Capoolco : profitez d'offres spéciales début 2024

INFOS

www.capoolco.fr

STOP

AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

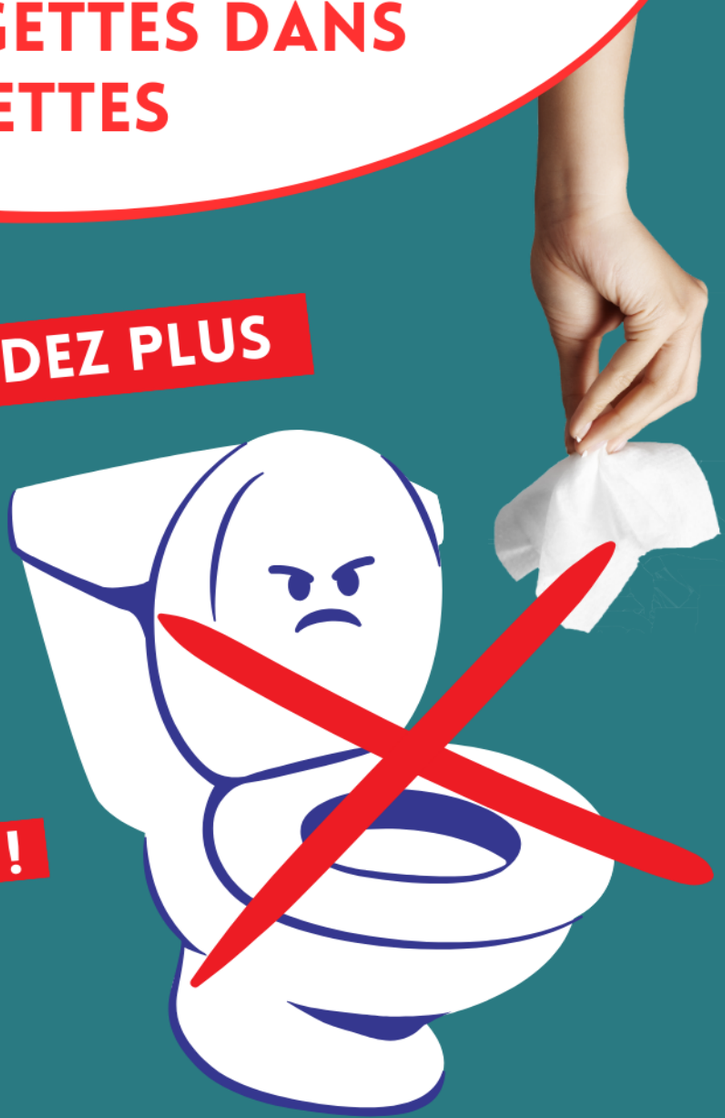

NE CONFONDEZ PLUS

TOILETTES

ET

POUBELLE !

JETEZ LES DANS VOTRE POUBELLE BORDEAUX

EN JETANT LES LINGETTES DANS LES TOILETTES VOUS :

bouchez vos canalisations,
bloquez et endommagez le réseau d'assainissement,
engendrez des réparations très coûteuses
au sein du réseau d'assainissement,
polluez l'environnement.

Pour toute question, contactez-nous !
Communauté de communes de La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 Marquise
eau.assainissement@terredes2caps.com / 03 21 87 57 57 / www.terredes2caps.fr

Travaux de déconnexion des eaux pluviales du réseau d'eaux usées à Marquise

Depuis plusieurs années, La terre des 2 caps et la commune de Marquise envisagent la déconnexion des eaux pluviales du réseau d'eaux usées rue Edouard Quenu à Marquise. Un terrain privé sur le tracé des conduites d'eau pressenties ne permettait pas jusqu'alors la réalisation de ces travaux.

Depuis peu, la commune a signé une servitude de passage en terrain privé avec les propriétaires concernés, rendant ainsi possible l'intervention.

Cette action permettra de soulager fortement le réseau d'eaux usées de l'apport d'eaux pluviales parasites qui met en difficulté le fonctionnement du poste de relevage « Ferber » ainsi que la station d'épuration de Marquise.

Ces travaux relèvent simultanément de la compétence de la Commune de Marquise en ce qui concerne les eaux pluviales et de celle de la communauté de communes de La terre des 2 caps s'agissant de l'assainissement des eaux usées.

Les travaux devraient débuter début 2024.

Mise en conformité de la station d'épuration d'Audresselles : début des travaux mi-2024

Nous l'avions évoqué dans la précèdente édition de notre journal des habitants, la police de l'eau assurée par l'Etat a demandé à la communauté de communes de La terre des 2 caps de mettre en conformité la station d'épuration des eaux usées située à Audresselles afin de répondre à plusieurs exigences réglementaires et ainsi pouvoir traiter correctement les effluents générés sur la commune.

En ce sens, les études afin d'explorer les pistes de traitement les plus adaptées sont en cours de finalisation. La consultation des entreprises aura lieu en cette fin d'année pour une notification du marché prévue début d'année prochaine et un démarrage des travaux avant la saison estivale 2024.

Tri des biodéchets

Une réflexion menée sur le territoire

Les élus de la communauté de communes ont décidé de lancer cet été, une étude sur l'optimisation du service déchets ménagers et la gestion à la source des biodéchets dans le but de répondre aux enjeux règlementaires à venir et de minimiser l'impact financier.

Elle a pour but de proposer aux élus du territoire, différents axes d'évolution, après analyse du service public en place concernant la gestion des déchets, tout en tenant compte des obligations réglementaires d'évolution de ce dernier.
L'étude menée par le bureau d'études V2R est actuellement en cours. Une phase de terrain est d'ailleurs déployée afin de récolter des données au plus proche de la réalité.

Après l'extension des consignes de tri de janvier 2023 *(tous les emballages se trient dans le bac jaune)*, c'est maintenant la mise en place du tri à la source des biodéchets qui sera l'enjeu central des collectivités Françaises pour 2024. La communauté de communes a d'ores et déjà mis en place de manière précurseur, le tri à la source des biodéchets sur son territoire. Elle propose depuis 2007 à ses usagers l'achat d'un composteur à tarif préférentiel, pour lequel plus de 50% du prix est pris en charge par l'intercommunalité.

Les biodéchets c'est quoi ?

Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires, ainsi que des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins. Le mieux est d'éviter la production de ces déchets, en minimisant au maximum par exemple, le gaspillage alimentaire.

Le tri à la source des biodéchets, en quoi ça consiste ?

Il consiste à trier spécifiquement la matière organique produite par les ménages afin de la valoriser par obtention d'un fertilisant naturel. Le compostage et l'une des solutions permettant cette valorisation et présente l'avantage de se faire au plus près du lieu de génération de ces derniers (circuit court).

Pourquoi trier mes Biodéchets à la source ?
(source : ministère de la transition écologique)

L'enfouissement des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dont en particulier l'émission de méthane dans l'atmosphère. Ce gaz a un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO^2. De même, l'incinération des déchets produit également des GES et notamment du CO^2 lors de leur combustion. A l'inverse, la valorisation organique via le compostage, l'épandage ou la méthanisation permet de faire retourner au sol ou de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable, adaptée aux besoins des sols. Dans le contexte actuel d'appauvrissement des sols en matières organiques, il existe un réel besoin d'amendements naturels que les composts de biodéchets peuvent en partie combler. De même pour les digestats issus de méthanisation, la substitution des apports en engrais de synthèse par des engrais organiques est également appréciable d'un point de vue environnemental.

C'est pour toutes ces raisons que la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, a fixé l'obligation du tri à la source des biodéchets à 2024.

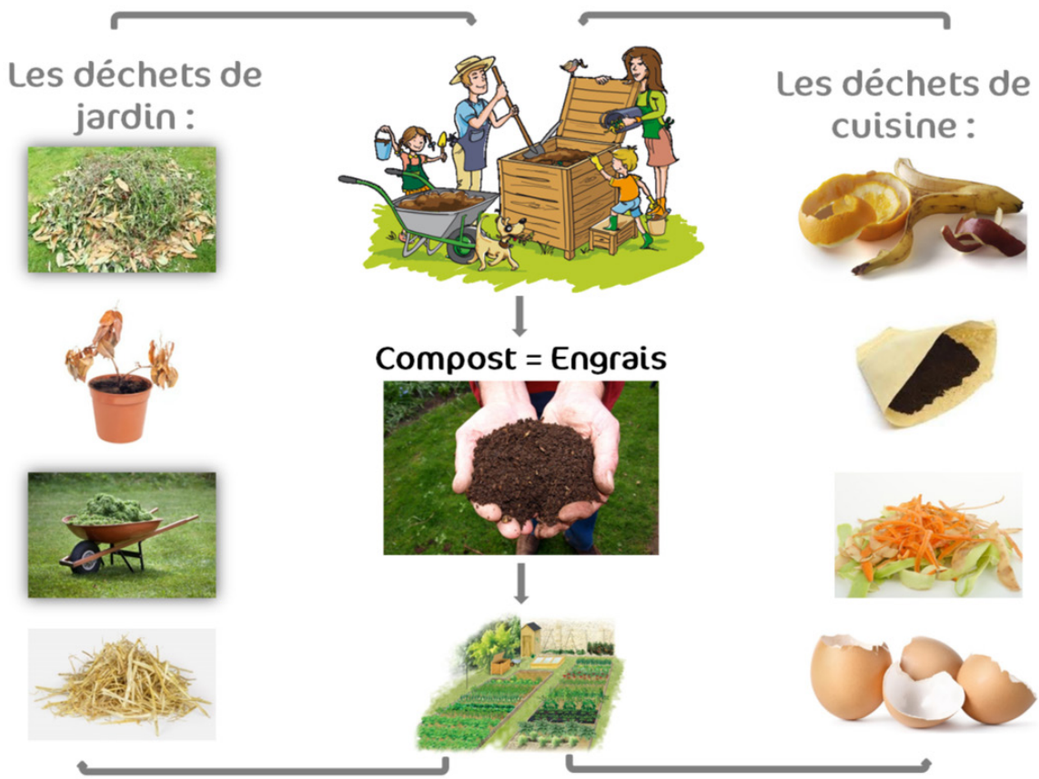

Collecte des papiers et cartons : Vos gestes quotidiens comptent !

Durant l'été, la communauté de communes a été contrainte de réduire la taille des trappes des colonnes de papier et carton installées sur le territoire. Effectivement, la qualité du flux collecté n'était pas satisfaisante pour le papetier repreneur de cette matière, qui suite à de trop nombreux indésirables dans nos apports, ne souhaitait plus poursuivre le partenariat mené avec l'intercommunalité. Cela se répercutait alors par une forte augmentation des coûts pour la collectivité, la matière devant transiter vers le centre de tri avant de pouvoir être reprise par un repreneur.

Grâce à cette optimisation de la taille des trappes et à l'effort collectif permis par chacun(e)s d'entre vous, la qualité du flux s'est très nettement améliorée et notre partenariat local avec les papetiers de Saint-Omer a pu reprendre ! Nous vous encourageons à poursuivre vos apports dans les colonnes de papier et carton et à maintenir la bonne qualité du tri qui y est fait aujourd'hui.

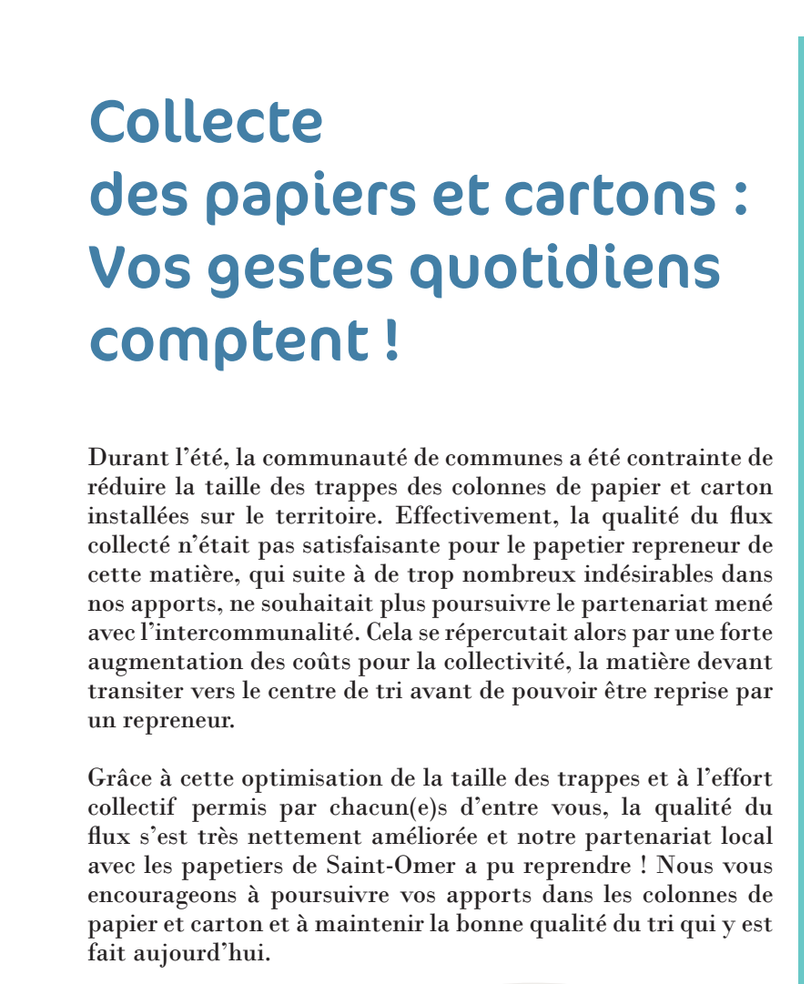

2 SOLUTIONS GRATUITES ET PRATIQUES POUR RECYCLER MES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Faites un geste solidaire et environnemental, confiez-nous vos appareils électriques. Ils seront réemployés, réparés, ou à défaut, recyclés.

1 Mon téléphone

> jedonnemontelephone.fr

Imprimez une étiquette pré-affranchie à coller sur une enveloppe ou commandez une enveloppe pré-affranchie.

Glissez jusqu'à 3 téléphones maximum dans l'enveloppe, sans cartes SIM, câbles ou accessoires.

Postez l'enveloppe. Vos téléphones seront soit réparés et remis en état, soit recyclés. Vous pouvez suivre leur traçabilité.

2 Tous mes appareils

Trouver les points de collecte près de chez moi en déchetterie ou en magasin :

> www.ecosystem.eco

LABEL QUALI RÉPAR

Je peux aussi faire réparer mes appareils électriques par un réparateur labellisé QualiRépar et bénéficier d'une remise sur ma facture.

ecosystem recycler c'est protéger

Ces solutions sont proposées par ecosystem, en charge de la dépollution et du recyclage des appareils électriques et électroniques, et partenaire des acteurs du réemploi et de la réparation.

! INFO FLASH

Depuis le début de l'année, l'agent de sensibilisation de La terre des 2 caps effectue différentes actions de sensibilisation sur le territoire *(porte-à-porte, sensibilisation dans les écoles et sur les points d'apport volontaire…)*.

Environ 1 000 personnes ont pu être touchées par ces actions !

DESSINER VOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pourquoi faire ?

Le PLUi définit les grandes orientations d'aménagement du territoire sur les 21 communes de La terre des 2 caps.
Plutôt que de juxtaposer une succession de documents d'urbanisme communaux (PLU, POS), avec chacun ses règles et ses questionnements face aux enjeux d'habitat, tourisme, risques environnementaux, mobilité, économie, architecture, etc… il permet de coordonner les communes autour d'une stratégie globale, durable et solidaire sur une durée de 10-15 ans.

C'est la communauté de communes de La terre des 2 caps qui gère le PLUi ?

Oui, mais pas toute seule…

La communauté de communes pilote l'élaboration du document, les révisions et modifications, accompagnée par l'agence d'urbanisme *« Boulogne Développement Côte d'Opale »*. Aussi, les élus sont associés de A à Z et valident les choix.

Les partenaires quant à eux aident à la réflexion : Département, Grand Site de France, Parc Naturel Régional, Chambre d'agriculture, conservatoire du littoral, Symsageb…

Les services de l'Etat aident à la bonne prise en compte des lois et contrôle la légalité des documents produits.

Enfin les habitants sont concertés par des temps d'échanges ponctuels, des registres de concertation ouverts tout au long de la procédure et une enquête publique de 2 mois à l'issue de l'arrêt de projet.

C'est donc en concertation avec l'ensemble des acteurs que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est élaboré.

COMPR
LE P

La
so
les

Offrir un habitat accessible aux habitants lo
concurrence avec les résidences secondaires et
De plus, diversifier les modes d'habiter le te
individuel très consommateur d'espace est une

Les zones à urbaniser (AU) sur le plan de zonag
en faveur de logements aidés à la location et à

Des Orientations d'Aménagement et de Progr
garantiront par les porteurs de projets *(bail*
dépôt de leur permis de construire, certaines c
de logements *(individuel, jumelé, semi-collecti*
de logement aidés, taille des logements *(po*
des logements adaptés pour les seniors et les
logements…

RENDRE PLUi

mixité sociale et la densité, ont-elles obligatoires dans s nouveaux projets?

Oui

caux, est une priorité sur le territoire, mis en celles de tourisme.
rritoire en offrant une alternative au pavillon priorité.

ge A, imposent un pourcentage de mixité sociale l'accession.

rammation (OAP) imposeront des principes qui *leurs sociaux, promoteurs, lotisseurs…)* lors du conditions à l'urbanisation de la parcelle : types *f, collectif)*, nombre de logements , pourcentage *ur famille, personnes seules, jeunes couples…)*, personnes à mobilité réduite…, hauteurs des

La révision du PLUi en cours, permettra t-elle d'ouvrir de nouvelles zones à la construction?

Non

Depuis 2010, des lois successives visent à ce que les territoires réduisent le grignotage sur les terres agricoles et naturelles. Avec la dernière Loi Climat et Résilience de 2021, la lutte contre l'artificialisation des sols qui dégrade les paysages, imperméabilise les sols, augmente les risques naturels, retire des terres cultivées est affirmée.

Le PLUi a donc l'obligation de fixer des objectifs chiffrés et limités d'extension urbaine en matière d'habitat, d'économie, d'équipement sur les 21 communes du territoire.
Il ne permet donc pas d'envisager d'accorder des droits à construire supplémentaires au grès des révisions ou modifications.

18 hectares par an avaient été consommés entre 1998 et 2009 sur le territoire à l'époque des PLU et des POS. Grâce au PLU intercommunal, seulement 5,2 hectares par an ont été consommés entre 2009 et 2018. L'objectif visé entre 2019 et 2034 est de 4.2 hectares par an au PLUi actuel. Les zones à urbaniser sont donc fortement réduites au plan de zonage A. Cet objectif fait de La terre des 2 caps, le territoire le plus vertueux en matière de consommation foncière parmi les 20 intercommunalités du Département.

L'environnement est-il pris en compte ?

Oui

Dans toutes les pièces du PLUi, l'environnement est pris en compte. Dans le rapport de présentation, le PLUi analyse l'état initial de l'environnement. Il s'agit d'un diagnostic des corridors écologiques, de la ressource en eau, des risques *(inondation, puits de mine, sol argileux…)*, gestion des déchets, prise en compte du climat, de l'énergie, liste des zones naturelles d'intérêt écologique…

Dans le rapport de présentation, une évaluation environnementale mesure l'impact potentiel sur l'environnement par les sites d'urbanisation. C'est un document d'aide à la décision afin de prévenir des enjeux environnementaux.

Dans le Projet politique : le « Projet d'Aménagement et de Développement Durable », les élus affirment une stratégie qui justifie les modifications apportées sur les plans de zonage. Prise en compte des zones humides, des zones sujettes au ruissellement des eaux pluviales, du recul du trait de côte, des espaces remarquables, des terres agricoles et prairies et de la ressource en eau.

Dans le Plan B « secteurs et éléments à protéger » : sont inventoriés pour le préserver : espace boisé, espace vert, haie, cours d'eau, arbre remarquable, mare. Ces éléments de nature qu'ils soient remarquables ou ordinaires sont essentiels à l'identité paysagère du territoire, à la biodiversité et à la bonne gestion du cycle de l'eau.

Dans le réglement s'applique les règles de conctruction et de préservation pour tous les éléments environnementaux évoqués ci-dessus.

L'interm@

Le tiers-lieu de La t

Les travaux ont débuté cet été et devraient être terminés pour le printemps 2024.

L'ancien centre d'interprétation du paysage CAPland change en effet de visage en subissant actuellement des travaux de transformation afin de créer un tiers-lieu.

Le bâtiment existant d'une superficie de 450 m² gardera sa forme originale avec sa rotonde en bois et reflètera le dynamisme du territoire grâce à de nombreux services de proximité *(intégration de la France Services, mise à disposition de bureaux, de salles et d'espaces de travail partagés, déploiement d'une offre de service culturelle, patrimoniale, numérique…)* répondant ainsi aux besoins de chacun.

AMPHITHÉATRE

Cette salle d'une capacité d'environ 90 personnes de forme arrondie accueillera les instances communautaires de la communauté de communes, des spectacles et rencontres artistiques, des représentations diverses mais également des conférences et séminaires. Elle disposera aussi d'une acoustique privilégiée et de matériel de projection.

ENTRÉE / ZONE D'ACCUEIL

Depuis le hall d'entrée, vous pourrez accéder à l'ensemble des espaces qui seront à votre disposition (accueil France Services, borne interactive, équipements numériques en libre service, espace de convivialité, espace de travail partagé...). Une scénographie particulière vous fera voyager au coeur du territoire et vous emmenera à la découverte des grands points d'intérêt de La terre des 2 caps.

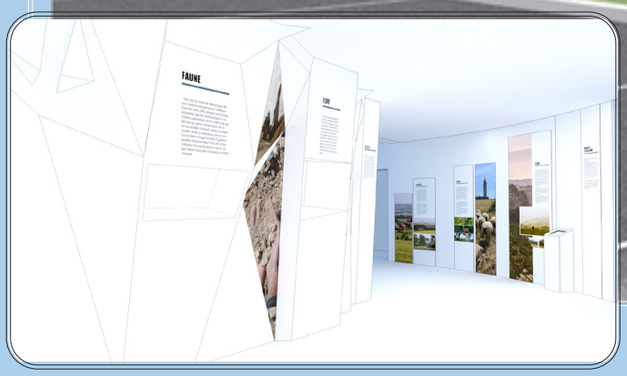

de

terre des 2 caps ouvrira en 2024

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le nom du tiers-lieu soumis au vote de la population

Cet été, vous avez été sollicités pour élire le nom de ce nouveau lieu sur La terre des 2 caps. Baptisé **l'interm@de**, cette appellation se compose de deux grands principes essentiels « faire / ensemble ». En véritable levier de développement pour le territoire et d'inclusion, l'interm@de sera en effet à disposition des habitants, des entrepreneurs et des acteurs du territoire afin de le faire vivre ensemble en bonne harmonie.

SALLE DE RÉUNION

Une salle de réunion d'environ 40 m² (15/20 personnes) sera disponible. Complétement modulable, une cloison pourra être retirée pour l'agrandir et accueillir jusqu'à 70 personnes.

ESPACE CONVIVIAL

L'espace de 50 m² se composera de fauteuils avec accès électriques pour brancher vos outils numériques. Une kitchenette sera aussi à la disposition des usagers.

BUREAUX

Ils permettront d'accueillir les usagers France Services en toute confidentialité et pourront être loués aux professionnels.

Une scénographie retraçant les trois entités paysagères du territoire vous fera visiter La terre des 2 caps grâce à une centaine de points d'intérêt : découvrir le territoire, le redécouvrir et en parler ensemble...

La France services de La terre
permettant ainsi, par des ani
numériques, d'approfondir v
proposés.

Des espaces de travail partagés seront à votre disposition. Il sera également possible de louer des bureaux ou des salles de réunion...

e des 2 caps intégrera aussi les lieux. Des ateliers créés avec une approche ludique vous
lmations culturelles, intergénérationnelles et innovantes d'apprendre à utiliser les outils
os connaissances, d'élargir vos pratiques et booster vos projets professionnels... seront

PETITE ENFANCE une offre de services diversifiée

Vous recherchez un mode d'accueil sur le territoire ? Le Relais Petite Enfance (RPE) est votre point ressources.

Marion et Marjorie sont disponibles du lundi au vendredi dans les locaux du RPE à Saint-Inglevert dans le cadre de leur mission de guichet unique.
Que votre demande d'accueil pour votre enfant soit occasionnelle, régulière ou encore que vous souhaitez des renseignements sur les temps parentalité organisés par les services jeunesse du territoire, le réseau biblio2caps, ou les associations sur La terre des 2 caps, **contactez-les au 03 21 33 64 82 ou au 06 83 92 99 84 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 - par mail à lescapitaines@terredes2caps.com.**

UN GUICHET UNIQUE POUR VOUS ORIENTER

Selon vos attentes et besoins, les agents vous orienteront vers :

Les assistantes maternelles résidant sur La terre des 2 caps.

Les structures publiques :
-Multi-Accueil La Terre des P'tits Caps à Marquise
- Multi accueil Récré à Cap situé à Ferques
- LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) situé salle des 4 saisons à Marquise.

Les temps parentalité proposés par les services jeunesse ou le réseau biblio2caps.

Les structures privées :
- La MAM Le P'tit train du bonheur, située à Landrethun le Nord
- La MAM située à Rinxent
- La MAM enchantée située à Wierre-Effroy

Les temps parentalité proposés par Actishop et Pique et Presse.

D'autres projets d'ouverture de type MAM ou Micro crèches sont en cours de réalisation sur Ambleteuse, Leulinghen-Bernes, Marquise et Rinxent et complèteront cette offre d'accueil en 2024.

BAFA : se former à l'animation

C'EST QUOI ?

Un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances, mais aussi le mercredi après-midi, avant et après l'école,

LE BAFA TE PREPARE À

organiser des animations de qualité auprès des enfants et des jeunes,

prendre en compte leurs particularités,

veiller à leur bien-être,

vivre des temps collectifs riches et uniques.

OU S'INSCRIRE ?

Flashez-moi !

LA FORMATION

Une formation courte et pratique, en 3 étapes, accessible dès 16 ans.

Stage de base

Sur une période de **8 jours**

Stage pratique

Sur une période de **14 jours**
au sein d'une collectivité ou association

Approfondissement

Sur une période de **6 à 8 jours**
et une thématique spécifique

La qualification

8 jours
uniquement surveillant de baignade

! POUR VOUS CONSEILLER

Ambleteuse
Franck BOULANGER
03 21 32 60 22

Ferques et Landrethun-le-Nord
Jérôme HALLER
03 21 10 23 74

Marquise
Fabien LETENDART
03 21 87 11 21

Réty
Amandine BUTELLE
03 21 92 89 75

Rinxent
Christelle HENNEQUIN
03 21 99 90 60

ILS EN PARLENT !

« C'est une opportunité de se former, de faire des rencontres, et c'est un premier pas vers l'emploi. » Fantine

« Le Bafa m'a appris le travail en équipe. Il m'a aussi permis de m'affirmer professionnellement et de prendre confiance en moi. » Quentin

« C'était un milieu inconnu. J'ai appris sur moi-même, sur les autres et surtout je suis fier de construire les vacances des enfants. » Hugo

« Être animateur, c'est partager des moments inoubliables avec les enfants, leur créer des souvenirs et vivre des expériences uniques. » Alisson

Les rendez-vous de la salle des 4 saisons

CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES PMI

Les 1er, 2e et 3e mardis du mois à partir de 9h.

Les 3e et 4e mardis du mois à partir de 13h30

Sur rendez-vous en ligne : rdv-solidarites.fr ou par téléphone : 03 21 10 20 70

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le jeudi de 9h à 12h
en période scolaire uniquement.

Entrée libre et gratuite.

ANIMATIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE

Sur inscription préalable au 03 21 33 64 82.

MEDIATION PSYCHOLOGUE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Chaque mercredi du mois.

Sur rendez-vous au 03 21 10 20 70.

CONSULTATIONS DE L'HOPITAL EN ADDICTOLOGIE

Chaque lundi du mois.

Sur rendez-vous au 03 21 99 39 50.

CONSULTATIONS DE L'HOPITAL PSYCHIATRIE ET PSYCHOLOGUE

Chaque vendredi du mois.

Sur rendez-vous au au 03 21 99 38 79.

1er Festi Familles sur le territoire

Une journée dédiée à la parentalité, organisée en partenariat avec les services jeunesse d'Ambleteuse, de Ferques, Marquise, Réty et Rinxent a accueilli plus de 300 familles le 24 juin autour du Pôle Emile Petit de Landrethun-le-Nord.

Au rendez-vous de ce premier festi'familles, des ateliers ludiques et de prévention qui ont ravi parents et enfants de 10h à 18h, un atelier de réalité virtuelle et une présentation du bon usage des écrans *(ARCI Hauts de France*), des jeux de société autour de la citoyenneté avec l'Etabli, du drone soccer avec Sport Anim, du home ball et du scratch ball, un stand de maquillage, des structures gonflables en extérieur...
Une fresque participative sous le regard du graffeur Bertrand PARSE a permis à plusieurs familles de laisser leur empreinte. Plusieurs stands étaient également tenus par le réseau Biblio2caps qui a présenté de la littérature enfantine, des ouvrages sur la parentalité et en exclusivité la démonstration des fabriques à histoires, la MAÏF Prévention était également présente pour alerter sur les risques des accidents domestiques pièce par pièce pour les plus jeunes et les dangers des drogues, le Relais Petite Enfance a informé sur sa mission de guichet unique, l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) a présenté ses missions dans l'accompagnement des familles et des enfants. Une très belle énergie pour ce premier Festi Familles. Chères familles, nous attendons vos idées et vos attentes pour 2024.

France Services

Journées Portes Ouvertes d'octobre

Cette année, les journées nationales Portes Ouvertes France Services avaient lieu du 2 au 14 octobre.

La France Services de La terre des 2 caps a souhaité mettre l'accent sur ses partenaires et proposer des événements délocalisés afin de se rapprocher de ses usagers. Un programme d'animations a ainsi été proposé sur plusieurs demi journées incluant un atelier sur la découverte du compte AMELI et des utilisations numériques de l'assurance maladie *(animé à la Maison Citoyenne de Marquise)*, un atelier avec Pôle Emploi a proposé aux habitants qui recherchent des idées de reconversion de découvrir l'application Métierscope. Enfin, un coloque autour de la maternité a été proposé à Bazinghen. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Protection Maternelle et Infantile et le service petite enfance de l'intercommunalité ont présenté aux futures mamans les parcours d'accompagnements anténatals et postnatals. De beaux échanges ont ainsi pu se concrétiser pendant ces 10 jours. Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau format !

Si vous n'avez pas pu assister aux ateliers et que vous avez des questions, votre France Services est ouverte tous les jours de la semaine *(sauf le mercredi après-midi)* de 9h à 12h et de 14h à 17h et de 9h à 13h le mercredi. Pour rappel, nous vous proposons des accompagnements gratuits pour l'assurance Maladie, l'assurance retraite, Pôle Emploi, les impôts, l'ANTS, la CAF et la MSA. **Contactez la structure au 03 91 18 20 00.**

La terre des 2 caps favorise la pratique du vélo sur le territoire

Deux offres de services existent sur le territoire afin de développer la pratique du vélo au quotidien.

Les élus de la communauté de communnes ont souhaité renouveler pour la deuxième année consécutive deux offres de services à destination des habitants pour favoriser la pratique du vélo.

L'intercommunalité offre en effet la possibilité aux habitants de plus de 18 ans de louer un Vélo à Assistance Electrique pendant 3 mois non renouvelables parmi la flotte de vélos disponibles au tarif de 100€ (70€ pour les demandeurs d'emplois, les allocataires CAF, RAS et CCAS).

Elle propose également depuis 2022, une prime d'aide à l'achat d'un VAE neuf ou d'occasion à hauteur de 40% du prix d'achat TTC avec un plafond de 250€ sans condition de revenus.

INFORMATIONS
transition.energetique@terredes2caps.com
www.terredes2caps.fr

LES CHIFFRES CLÉS en 2023

34
locations de vélos
depuis le lancement en avril 2022

13
vélos à assistance électrique
disponibles à la location

30 000€
est la somme totale de l'enveloppe qui a été distribuée par la communauté de communes dans le cadre de la prime vélos

44%
des bénéficiaires
ne possédaient pas de vélo

15%
des bénéficiaires indiquent qu'ils utiliseront le vélo pour les déplacements domicile-travail tous les jours ou presque

43%
des bénéficiaires indiquent qu'ils n'auraient pas acheté de vélo sans la prime

46%
des bénéficiaires indiquent qu'ils utiliseront le vélo pour les usages quotidiens

123 kms de pistes cyclables envisagés dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable

Les élus de la communauté de communes de La terre des 2 caps ont approuvé lors du conseil communautaire de septembre dernier le schéma directeur cyclable établi en collaboration avec le cabinet d'études Immergis et en concertation avec les habitants, les acteurs de la mobilité et les collectivités.

Il s'agit de la feuille de route de la stratégie cyclable du territoire en orientant et en encadrant le développement de l'usage du vélo au quotidien à court, moyen et long terme. Le travail de concertation réalisé avec la population et les élus du territoire a permis d'identifier et de prioriser les actions à réaliser sur le territoire afin de développer les pratiques de la marche et du vélo.

Le schéma directeur cyclable prévoit 123 kms d'aménagements cyclables sur le territoire. Parmi les actions prioritaires, les élus ont retenu, le développement des connexions aux lieux d'intermodalité, le renforcement de l'offre de stationnement cyclable des lieux qui en sont démunis, le déploiement d'actions événementielles en faveur des mobilités actives...

Mobilité cyclable du quotidien - Maillage proposé

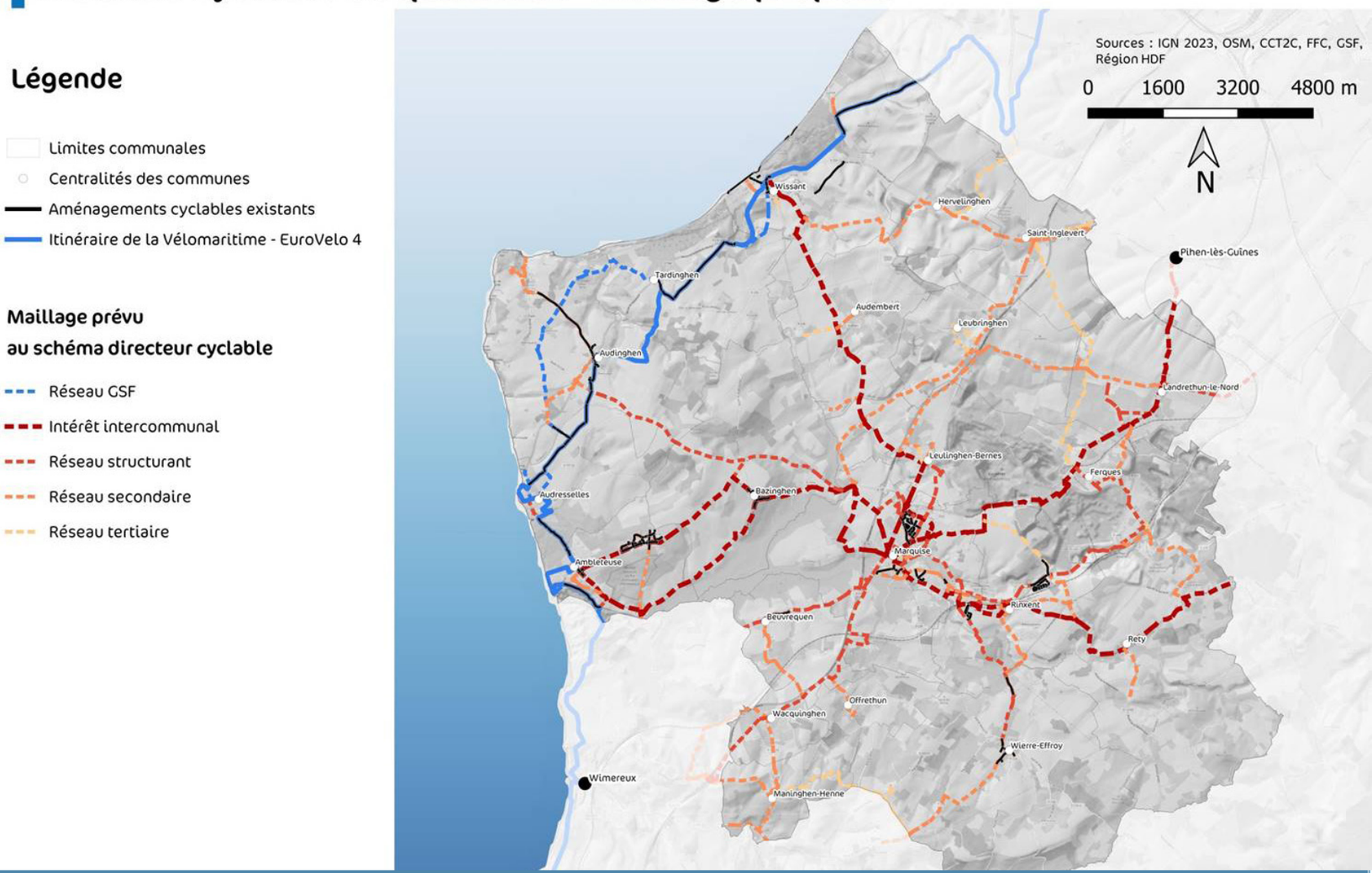

INFO FLASH

Des solutions pour limiter l'impact carbone de certains bâtiments communautaires

Une étude visant à décarboner les consommations de l'hôtel communautaire et du complexe Capoolco à Marquise est actuellement menée. Parmi les solutions étudiées, l'implantation d'une centrale géothermique composée de quatre pompes à chaleur se précise. Elles couvriraient les besoins de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de chauffage de l'eau de la piscine Capoolco. Une chaudière gaz assurerait le secours et l'appoint en cas de pics de consommation. L'énergie géothermique renouvelable couvrirait 80% des besoins en chaleur du site. Le nouveau mix énergétique du site permettrait d'éviter les émissions de l'équivalent de 310 tonnes de CO_2 par an par rapport à la situation actuelle, soit environ 90% des émissions actuelles.

Une savonnerie artisanale à Beuvrequen

Juliane Pourre a créé *Mon savon végétal* fin 2022, une savonnerie dans laquelle elle allie saponification à froid et passion pour les plantes et la nature. Vous allez le découvrir, il y a comme un air de famille quand on s'intéresse à l'histoire de Juliane.

Si l'on retrace les débuts de cette belle aventure, c'est une envie de revenir à l'essentiel, de fabriquer soi-même des produits de qualité afin de rompre avec la société actuelle favorisant la consommation irraisonnable. De plus, le papa de Juliane, travaille les plantes médicinales. Autant dire, qu'elle a baigné dès son plus jeune âge dans ces richesses qu'offre la nature.

Juliane et son mari Kévin, sont des passionnés qui ajoutent aux huiles végétales des huiles essentielles ou des hydrolats qu'ils produisent eux-mêmes à l'aide d'un alambic. *Les plantes sont source d'inspiration et répondent à des vertus* explique-t-elle. Les premiers pains de savon créés par saponification à froid, une technique ancestrale qui permet de garder les propriétés des matières premières, la fabrication s'est enchainée jusqu'à en avoir des centaines. Ils décident donc de partager leur savoir, en proposant leurs produits sur un marché. *Ce n'était pas prévu de devenir une petite entreprise* explique Juliane avec modestie. Mais les clients ont apprécié et en ont redemandé.

ELLE EN PARLE !

« Mon savon végétal est une histoire de plantes, de savons mais c'est surtout une belle preuve de partage, de transmission et d'échanges entre toutes les générations »

Une boutique cocooning pour consommer durable

Lorsque l'on arrive au sein de la commune de Beuvrequen, la boutique de Juliane est installée chez elle, dans son ancien atelier de peinture. Et oui, la jeune femme est également artiste peinture !
Dans la boutique, l'odorat est mis à rude épreuve, et les jolies couleurs des savons, nous emmènent dans un voyage apaisant à l'atmosphère naturel.

Parmi les produits 100% bios disponibles, des savons solides, des shampooings, des exfoliants, du démaquillant… Une gamme de savons variée : miel lait de chèvre, un savon nourrissant, pour tout type de peau, le charbon bergamote pour les peaux à tendance grasse, l'ortie citron un shampooing solide qui apporte hydratation et réparation…

Outre la qualité des produits, c'est une histoire de transmission dont Juliane est très fière. Nous partageons notre passion avec les autres. Chaque rencontre nous apporte quelque chose. C'est une grande histoire de partage et d'échange.

Pour retrouver les produits, rendez-vous à la boutique de Juliane en prenant rendez-vous par mail à savonvegetal62@gmail.com ou par téléphone au 06 08 90 22 34.
site web : https://www.monsavonvegetal.fr
Adresse : 19 rue de L' Argiliere 62250 Beuvrequen

APPLICATION TOTEMUS
A vous de retrouver les totems cachés !

L'application Totemus, vous emmène vers deux chasses au trésor pour découvrir les richesses du patrimoine sur le territoire.

L'office de tourisme de La terre des 2 caps propose à ses visiteurs deux circuits de découverte à Wissant et à Marquise, à mi-chemin entre le jeu de piste et la chasse au trésor.

Partez à l'aventure muni de votre smartphone et résolvez des énigmes à l'aide des indices qui vous entourent pour progresser d'un point d'intérêt touristique à l'autre, jusqu'à découvrir l'emplacement du totem final. Vous remporterez un badge et des Toteez – la monnaie virtuelle de l'application - à dépenser dans la grotte aux cadeaux. Une expérience pour petits et grands, à vivre seul, en famille ou entre amis, en toute autonomie !

Disponible en téléchargement gratuit sur Ios et Androïd.

Rencontre avec l'atelier de vitrail DUCHAUD

Un savoir-faire ancestral présent à Ambleteuse

Après avoir été formé au sein de l'atelier Lequien (dernier maître verrier installé dans le montreuillois) Dylan Duchaud restaure et entretient des vitraux anciens, crée des vitraux contemporains pour les particuliers et les professionnels depuis son atelier installé à Ambleteuse depuis 3 ans.

L'artisan a déjà restauré plusieurs vitraux d'édifices religieux de la région précise-t-il. Nous gérons tout de A et Z. Du démontage, à la restauration, en passant par l'étape cruciale et précise de la conservation. Nous travaillons également en collaboration avec d'autres vitraillistes (notamment l'atelier Masson à Cysoing) pour l'échange de verre. Nous avons aussi l'occasion de faire des expositions de vitraux dans la région pour faire connaître cet art ancestral.

Une précision à toute épreuve

Un ancien vitrail peut en effet être retaillé, restructuré et ainsi avoir une nouvelle vie en restant malgré tout attaché à son âme et son histoire. La rénovation s'effectue toujours dans le respect de la technique et des matériaux d'origine.

Pour partager cette passion, Dylan Duchaud organise aussi des ateliers d'initiation pour ceux qui veulent découvrir cet art et ses différentes techniques. Plusieurs formules sont possibles (stage de 4 heures jusqu'à 3 jours).
Sur rendez-vous uniquement en contactant l'atelier au 09 55 68 24 55 ou par mail à atelier.vitrail.duchaud@gmail.com
Site Internet : www.ateliervitrailduchaud.fr

La taxe de séjour en 5 questions

Depuis 2004, la Communauté de La terre des 2 caps est compétente en matière de tourisme. Elle perçoit à ce titre les recettes liées à la taxe de séjour. Cette ressource permet notamment de financer les dépenses relatives à la fréquentation touristique afin de promouvoir le territoire à l'échelle nationale et internationale notamment via le financement de l'Office de tourisme, de financer des infrastructures respectueuses d'un cadre de vie exceptionnel comme par exemple les chemins de randonnée, mais aussi d'améliorer la qualité d'accueil de ses visiteurs. Elle évite ainsi aux résidents permanents de supporter seuls les frais liés au tourisme. Compte tenu du contexte économique actuel qui entraîne une augmentation du coût des services, les élus communautaires ont décidé d'en augmenter les tarifs pour 2024.

Quels tarifs ?
Depuis le 1er janvier 2020, la taxe de séjour s'applique au réel. Son montant est calculé en fonction du nombre de nuitées et de personnes qui séjournent et du tarif applicable pour chaque catégorie d'hébergement.

Qui la paye ?
La taxe de séjour est payée par les touristes à partir du moment où ils séjournent dans un hébergement à titre onéreux (hôtels, chambres d'hôtes, meublés de tourisme, campings, résidences de vacances, aires de stationnement des camping cars,…) et qu'ils ne résident pas dans la commune où se situe l'hébergement.

Qui la collecte ?
Chaque propriétaire ou gestionnaire d'un hébergement est responsable de sa collecte auprès des vacanciers. Cela inclut la déclaration, l'encaissement et le reversement auprès de la Communauté de Communes.

Qui est concerné ?
-Les professionnels (hôtellerie, terrains de camping, résidences de tourisme, villages de vacances,…)
-Les particuliers (meublés de tourisme et chambres d'hôtes,…)

Qui fait quoi ?
-Le touriste paie à son hébergeur son séjour majoré de la taxe de séjour
-L'hébergeur déclare les nuitées, encaisse la taxe de séjour et reverse le montant perçu à la communauté de communes (sauf si la location a été faite via une plateforme de réservation en ligne qui est intermédiaire de paiement).
-La communauté de communes de La terre des 2 caps encaisse la taxe de séjour et l'utilise afin de promouvoir le territoire de La terre des 2 caps, et financer les services visant à améliorer la qualité d'accueil des visiteurs.

CONTACT

Pour toute information concernant la taxe de séjour, vous pouvez prendre contact avec le régisseur par téléphone au 03 91 18 19 95 ou par mail à taxedesejour@terredes2caps.com

Consultez les tarifs en scannant le QR Code

TAXE DE SÉJOUR

Bon à savoir

Je suis hébergeur :
- Chaque mois, je déclare mes locations même si je n'ai pas loué dans le mois ou si j'ai loué par l'intermédiaire d'un opérateur numérique.

-Chaque fin de période, je paie ma taxe de séjour :
15 mai pour la période de janvier à avril.
15 octobre pour la période de mai à septembre.
15 janvier pour la période d'octobre à décembre.

- Quand renseigner « zéro nuitée » : lorsque ma location est en gestion par un opérateur numérique.
je n'ai pas eu de client dans le mois

- Si je ne souhaite pas louer mon bien durant une période, je crée une période de fermeture temporaire

- Quel que soit mon statut, je dois prévenir de tout changement intervenu dans le classement de mon hébergement en transmettant l'arrêté de classement au service de la taxe de séjour de la communauté de communes par mail à taxedesejour@terredes2caps.comou par courrier adressé à Communauté de communes de La terre des 2 caps – Service taxe de séjour – Le Cardo – 62250 MARQUISE

Deux artistes en résidence-mission sur La terre des 2 caps en 2024

Durant trois mois, entre février et avril 2024, Chloé Thorey et Anaïs Delmoitiez seront en résidence-mission sur le territoire de la communauté de communes de La terre des 2 caps.

Il s'agira, durant cette période, pour ces deux artistes d'entreprendre sur le territoire une multitude de rencontres et de gestes artistiques à des fins de démocratisation culturelle, d'éducation artistique et de cohésion sociale.

Un projet porté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Une autre résidence-artiste initiée par le Parc Naturel Régional

Une seconde résidence-mission se déroulera sur le territoire durant quatre mois début 2024, initiée par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et en lien avec les services de la DRAC.
L'appel à projet est en cours, sur la thématique *« Artistes sous les étoiles, ou comment accepter la nuit ? »*, les artistes qui interviendront seront choisis en décembre.

Une résidence pour éteindre les lumières et voir se dessiner un avenir meilleur… Une résidence pour découvrir ou redécouvrir les animaux nocturnes fascinants, admirer les étoiles et se laisser surprendre par les paysages sonores de la nuit… Une résidence pour tisser ou retisser des liens… avec la biodiversité souvent méconnue, et avec les habitants au travers de moments de rencontres, d'actions et de créations communes.

Cette résidence est une proposition pour emprunter de nouveaux chemins de découverte afin de poser un regard neuf sur son lieu de vie et ainsi faire ressortir l'extraordinaire de l'ordinaire.

ELLES EN PARLENT !

Une présence artistique sert à ré-interroger le quotidien et à y mettre de la poésie, de la beauté profonde. S'émouvoir de ce que, d'habitude, on ne voit plus.

C'est l'idée de la trajectoire qui nous intéresse ici. Les trajectoires du quotidien, comment on se déplace sur le territoire, quels dessins forment nos déplacements sur la carte. Mais aussi les trajectoires de vie, la façon dont chacun écrit sa propre histoire, nos évolutions.
Et comment ses trajectoires individuelles racontent quelque chose de collectif. Chercher ce qu'il y a de commun aux gens qui peuplent ce territoire et à ceux qui y sont de passage.

Il y a quelque chose de magique dans l'idée de se mettre pour un temps, dans un partage de poésie avec quelqu'un que l'on n'aurait peut-être jamais croisé dans un autre contexte. C'est en apparence complètement inutile et improductif, mais nous croyons que cela peut fondamentalement changer le cours d'une journée, cela peut parfois être tellement fort que cela procure une joie qui perdure bien au-delà de la rencontre.

Nous nous réjouissons de passer ces trois mois sur La terre des 2 caps, cet endroit où, entre deux directions fortes que sont les caps, il y a très longtemps, des gens ont décidé de ne pas choisir et de s'installer au milieu.

Ecrire, chanter, peindre, dessiner, tracer une carte imaginaire… Trouver le moyen artistique d'établir des relevés de trajectoires : par la voix, par les mots, ou encore par les traits. Rien n'est défini encore et une chose est certaine : dans la vie, il ne se passe jamais tout à fait ce qu'on a prévu… Alors espérons que comme nous, vous aurez l'envie de venir nous rencontrer pour partager un temps de l'humanité de 2024 quelque part entre deux Caps… Chloé et Anaïs

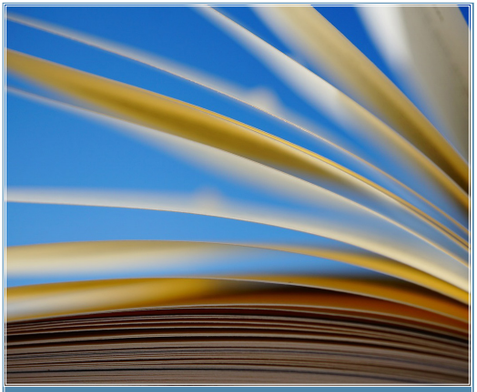

Réflexion sur la lecture publique

Une étude sur la lecture publique est actuellement menée par le cabinet d'études Emergences Sud sur le territoire.

Depuis l'automne, l'étude concernant la lecture publique sur La terre des 2 caps est lancée. Parmi les objectifs de cette dernière, le cabinet qui a été retenu étudiera le maillage géographique au niveau intercommunal, proposera des pistes d'optimisation pour les bibliothèques communales du réseau Biblio2caps, mettra en lumière des idées de services à développer et prendra en considération les envies des habitants du territoire. Pour ce faire, un questionnaire ouvert à tous a été diffusé afin de comprendre les attentes des habitants.

Cette étude est conjointement financée par l'intercommunalité, la Direction régionale des Affaires Culturelles et le Département du Pas-de-Calais.

Les résultats de celle-ci sont prévus courant 2024 et permettront d'élaborer de nouvelles propositions concernant la lecture publique au sens large, sur le territoire.

Des conteuses interactives pour favoriser l'imaginaire de votre enfant

Les fabriques à histoires *Lunii* ont fait leur entrée dans les sept bibliothèques du réseau biblio2caps.

La conteuse et ses histoires audio sont un formidable moyen d'accompagner et d'encourager le développement cognitif de l'enfant. Par exemple, à chaque fois qu'il écoute un récit, votre petit travaille ses capacités d'attention sans s'en apercevoir. Châteaux forts, animaux facétieux et petits personnages peuplent les créations *Lunii*. Chaque pause est un moment unique permettant à votre bout de chou de laisser libre cours à son imagination. Les contes de sa boîte à histoires lui feront vivre des aventures captivantes, riches en rebondissements, mais aussi en vocabulaire.

Les fabriques à histoires disponibles en prêt au sein des bibliothèques du réseau Biblio2caps peuvent également être empruntées par les écoles du territoire, car elles sont chargées de « Kit écoles » pour les classes de maternelle. Rendez-vous dans l'une des sept bibliothèques du réseau pour emprunter une *Lunii*. Vous pourrez également écouter une histoire sur place. Les informations sont à retrouver sur www.bibliocaps.fr.

Un Kit École vous propose une quinzaine d'activités d'environ 30 minutes chacune. Il se compose d'une partie audio à écouter sur Ma Fabrique à Histoires et d'une partie papier à manipuler avec les enfants.

AGENDA

NOUS CONTACTER

Communauté de Communes
de La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 MARQUISE

Horaires
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h45 à 17h15

Par tél : **03 21 87 57 57**
Par mail : **contact@terredes2caps.com**

NOUS SUIVRE

Suivez l'actualité de la communauté de communes et de ses équipements en téléchargeant l'application mobile « Ma Mairie en Poche »

www.terredes2caps.fr
LaTerredes2Caps

Directeur de la publication : Francis BOUCLET
Rédaction et mise en page : service Communication
Impression : Imprimerie Leclerc - 12 000 exemplaires
Dépôt légal : À publication - n°ISSN : 1969-0584

Journal imprimé sur papier certifié PEFC 100%